

Paris, le 20 octobre 2025 Fidel Martin, Président d'Exoé

Les droits de douane, nouvelle bombe à retardement du commerce mondial

La question des taxes douanières, ancien mais toujours redoutable levier de pouvoir, s'impose comme le véritable champ de bataille de la nouvelle économie mondiale. Ce n'est plus seulement une guerre tarifaire : c'est un duel pour l'avenir.

Une double impasse

D'un côté, les États-Unis brandissent la menace d'un remède drastique : relever brutalement les droits de douane sur les importations chinoises, jusqu'à 100 % selon certaines annonces. De l'autre, la Chine impose à son tour des restrictions ciblées, sur les technologies, les terres rares, les exportations stratégiques, autant d'entraves au bon fonctionnement des chaînes globales.

Résultat : une escalade tarifaire qui ne sert ni le consommateur, ni l'industrie, ni la stabilité géopolitique.

Pourquoi cela inquiète-t-il tant?

- Les chaînes de valeurs mondiales sont en péril. Une taxe sur un composant ou une matière première peut entraîner une révision complète de la production, des délais, des coûts.
- 2. **L'effet domino est réel.** Quand deux super-puissances commerciales entrent en confrontation, d'autres pays sont forcés de choisir leur camp ou de subir les conséquences collatérales.
- 3. Le risque d'une normalisation de l' « économie de conflit ». Si faire reposer son commerce sur des menaces tarifaires devient la norme, alors la prévisibilité et la confiance disparaissent.

Quelles sont les conséquences ?

- Pour nos entreprises européennes, c'est l'accès aux marchés, mais surtout l'accès à des fournisseurs et partenaires stratégiques.
- Pour nos consommateurs, c'est un surcoût, une réduction de choix, et parfois le renoncement à des innovations.
- Pour l'économie mondiale, c'est une fracture profonde : un monde divisé en blocs tarifaires ; un retour à la logique confrontation plutôt qu'à celle de coopération.

Quelles seraient les marches à suivre ?

- **Transparence.** Chaque mesure tarifaire doit être explicitée : pour quel but, pour quel secteur, pour quelle durée ?
- **Réversibilité.** Les taxes douanières ne doivent pas devenir des outils permanents de politique économique intérieure, masqués derrière le bouclier du protectionnisme.
- **Dialogue structuré.** Il ne suffit plus de « négocier » dans un sommet ponctuel. Il faut un mécanisme multilatéral renforcé, permettant de réguler les déséquilibres, d'anticiper les risques et de prévenir les ripostes.

Je vois trois priorités immédiates pour l'Europe :

- 1. Analyser et cartographier les vulnérabilités. Identifier les secteurs européens dépendants de matériaux critiques ou de chaînes de valeurs émergentes susceptibles d'être touchés.
- 2. **Soutenir l'innovation locale.** Face aux menaces tarifaires, disposer d'une autonomie stratégique dans certains domaines (technologies, énergies, production industrielle) devient un impératif.
- 3. **Agir en médiateur.** L'Europe peut jouer un rôle neutre mais ferme entre les États-Unis et la Chine. En prônant la stabilité, elle protège non seulement ses intérêts mais aussi ceux du commerce mondial.

Pour conclure, la question des taxes douanières ne relève pas d'un simple ajustement fiscal. Elle est aujourd'hui l'arme silencieuse d'une rivalité géopolitique. Et dans ce combat, l'Europe, et la France, ne sauraient rester spectateurs. Il est temps de repenser le commerce non comme un terrain de joute bilatérale, mais comme un espace partagé de prospérité et de stabilité.

Nous ne pouvons pas nous permettre que la taxe douanière devienne la nouvelle frontière invisible qui sépare les économies. Il est trop tard pour reculer ; mieux vaut agir maintenant, avec lucidité, détermination et vision.

À propos d'Exoé

Fondée en 2006, agréée par l'ACPR (CIB 17873) et régulée par l'AMF, Exoé propose une table de négociation experte pour les professionnels de la gestion d'actifs. Forte d'une équipe de 15 personnes, la société offre un service d'externalisation technologique, réglementaire et humain pour l'exécution des ordres des sociétés de gestion.

Contacts Presse

Agence Cornaline Communication

Charlotte Couffon - charlotte@cornalinecommunication.com - 06 40 43 83 50

Fleur Joubert – <u>fleurjoubert@hotmail.com</u> – 07 85 81 79 16